Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213701543-20260929-037154077_2026-DE

Ville de Montbazon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
Le 22 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :
27
Présents :
23
Représentés :
3
Absents :
1

Mme Nancy TEXIER a été désignée Secrétaire de Séance

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'espace Jean GUERAUD, en séance publique, sous la présidence de Mme Sylvie GINER, Maire.

Étaient présents :
Mme Sylvie GINER, Mme Nancy TEXIER, M. Éric RIVAL, Mme Béatrice TILLIER, M. Martin GUIMARD, Mme Adeline AVELINE-ROULLAND, M. Ivan RABOUIN, Mme Chantal SAUVIN, M. Bernard FEMIAK, M. Gérard BENARD, M. Hubert GIBLET, Mme Patricia BIETH, Mme Odette PERRIN, Mme Frédérique SCHULLER, M. Laurent DUPONT, Mme Sandra LEVIEUGE, Mme Nathia PENNETIER, M. Cédric MELAY, Mme Hélène TANCHOUX, Mme Ludivine FREVILLE, M. Vivien DUPUET, Mme Océane GENEST-CHARBONNEL, M. Jérémy ARCHAMBAULT

Étaient absents représentés :

M. Christophe HOLUIGUE a donné pouvoir à M. Éric RIVAL
M. Antony GIRAULT a donné pouvoir à M. Cédric MELAY
M. Nicolas CIROTTE a donné pouvoir à Mme Nancy TEXIER

Absents non représentés :
Mme Céline TOURNEMICHE

DELIBERATION : n°037 154 077 - 2026 – 4.2
RESSOURCES HUMAINES : Création d'emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

EXPOSE DES MOTIFS - *Annexe 4*

Afin de faire face à un accroissement d'activité aux services entretien, il est proposé la création d'un poste contractuel au motif d'accroissement temporaire d'activité.
Les membres du Conseil Municipal sont appelés à émettre leur avis sur ce dossier.

DELIBERATION :

Vu l'article L.332-23 1° du Code Général de la fonction publique (ancienne loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3 I, 1°),
Vu le tableau des effectifs,
Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir un adjoint technique au service entretien.
Vu les votes : POUR : 26, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Article 1 : De créer un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

Article 2 : Que cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois renouvelable 1 fois.

Article 3 : Que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice du 1er échelon du grade de recrutement.

Article 4 : De modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Article 5 : De préciser que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026.

Pour extrait certifié conforme,
MONTBAZON, le 29 septembre 2026

Le Maire,
Sylvie GINER

Signé électroniquement par : Sylvie GINER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - Maire

La Secrétaire de séance,
Nancy TEXIER

Signé électroniquement par : Nancy TEXIER
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Montbazon - 1ère Adjointe